

Guide pratique : Déplacements professionnels aux USA

Publication : mai 2020

Rappel :

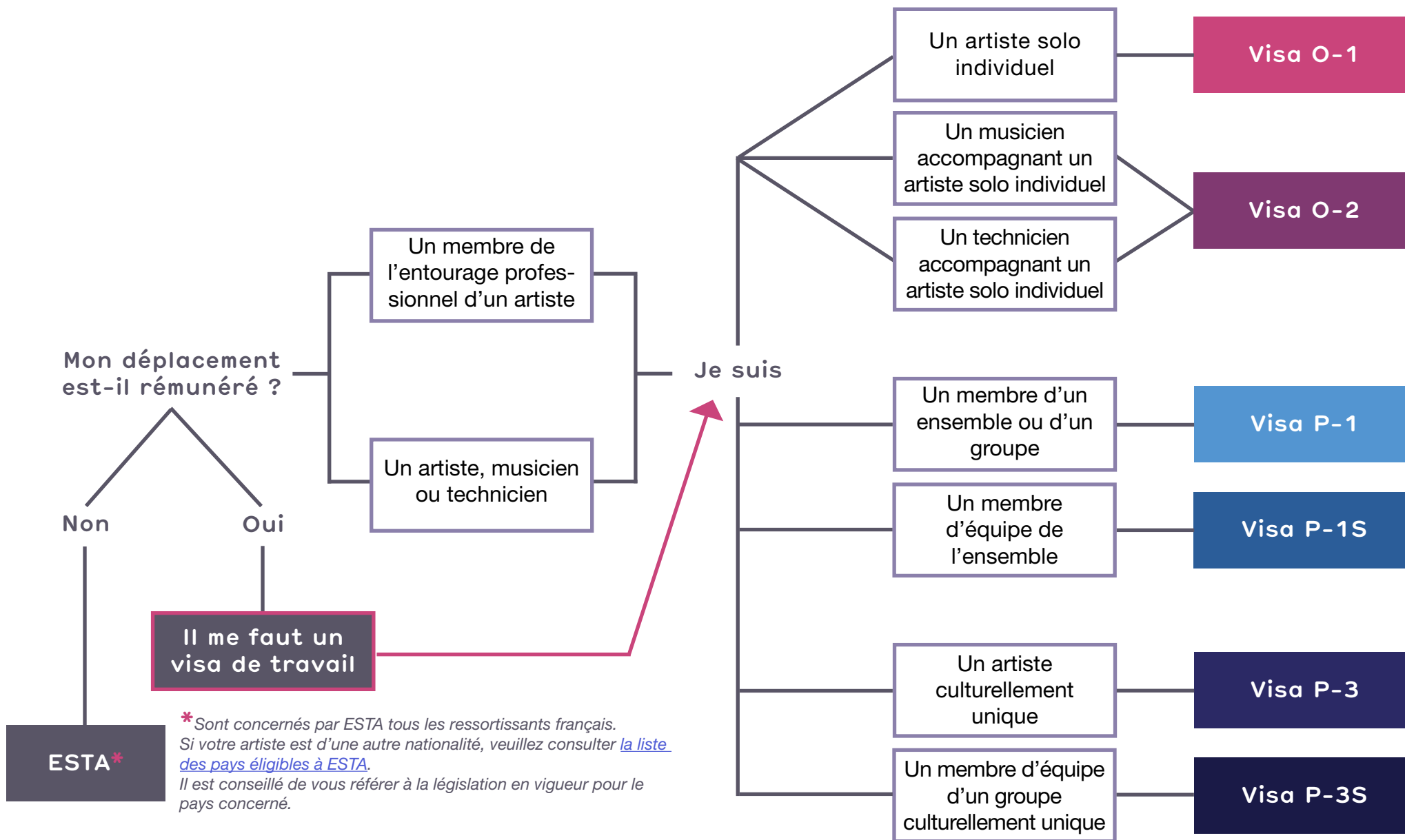
Le présent guide n'a qu'une valeur de conseil.

Pour être en conformité avec les autorités américaines, il est de votre ressort et de votre responsabilité d'entreprendre les démarches légales en vigueur auprès des organismes compétents. Le Bureau Export ne saurait remplacer ceux-ci.

La législation évoluant dans le temps, ce guide sera mis à jour régulièrement.

[Date de publication : mai 2020]

Je pars en déplacement professionnel aux USA, comment choisir mon visa ?



* Sont concernés par ESTA tous les ressortissants français.
Si votre artiste est d'une autre nationalité, veuillez consulter [la liste des pays éligibles à ESTA](#).
Il est conseillé de vous référer à la législation en vigueur pour le pays concerné.

Effectuer un déplacement professionnel : quelles démarches ?

Quel type d'activité nécessite un visa de travail ?

Si vous vous produisez devant un public et que vous n'êtes pas citoyen américain, la loi américaine stipule que vous devez avoir un visa de travail.



Compter 4 mois minimum avant une première entrée sur le territoire US pour rentrer en contact avec les cabinets d'immigration.



Il existe quelques exceptions importantes où un visa de travail peut ne pas être nécessaire. Voici les trois plus importantes:

1/ Si l'événement est un showcase professionnel où le but principal du public présent n'est pas de se divertir, mais plutôt d'envisager de travailler avec l'artiste à l'avenir.

2/ Si l'événement est parrainé à 100% par le gouvernement de votre pays d'origine et est gratuit pour le public.

3/ Si vous êtes un professionnel de la musique et que votre venue aux États-Unis n'est pas strictement pour la performance d'un artiste (Exemple : vous êtes un agent, un promoteur, un représentant de label, etc.) - il y a de fortes chances que vous n'ayez pas besoin de visa de travail.

ESTA

- Déplacement touristique
- Déplacement professionnel non rémunéré
- Déplacement de prospection

Condition sine qua non :

Ne pas bénéficier de revenus liés à une activité sur le territoire USA

Visa O-Class

O-1 Artiste solo individuel

O-2 Autres musiciens ou
Equipe technique
d'un artiste solo individuel

Visa P-Class

P-1 Membres d'un ensemble
(groupe, orchestre)

P-3 Artiste culturellement unique

P-1S Membres d'équipe de
l'ensemble

P-3S Membres d'équipe d'un
groupe culturellement unique

Cas très rares : si l'artiste incarne une
vraie exception culturelle

Effectuer un déplacement professionnel : quelles démarches ?



Trouver un *petitioner*

Qu'est-ce qu'un *petitioner* ?

Pour avoir un visa de travail, il faut au préalable contracter une « petition » avec les services d'immigration US. Un *petitioner* est en quelque sorte un sponsor qui va se porter garant pour assurer votre tournée aux USA. Il va prouver que vous êtes qualifié pour le visa que vous demandez et que vous avez bien des preuves contractuelles d'intérêt de tourneurs/programmeurs sur le territoire US. Il peut même parfois être un partenaire pro-actif qui s'engagera avec vous dans les recherches d'opportunités promotionnelles ou de représentations sur le territoire. Il est important de bien choisir son *petitioner* afin d'être soutenu de la meilleure des manières dans son déplacement aux US.

Un *petitioner* peut être un citoyen US, une société US ou une organisation US. Parfois les artistes peuvent passer par leur label, agent, tourneur US dans le cas où la structure a une filiale ou maison-mère américaine.

Avertissement

Quels sont les risques en cas de violation de situation sur le territoire ?

Si un agent d'immigration américain soupçonne que vous venez jouer, on vous refusera probablement l'entrée aux États-Unis et il pourrait être très difficile de revenir aux États-Unis à l'avenir, même si plus tard vous obtenez le visa approprié.

Parmi les risques, il y a notamment celui d'être interdit de territoire (au moins 10 ans).

Une fois que vous avez des confirmations de concerts aux USA, vous devez entrer en contact avec une *law firm* (cabinet d'avocat) spécialisée dans l'obtention de visa de travail.

Pour toutes informations complémentaires

<https://www.artistsfromabroad.org/>

<https://www.uscis.gov/>